REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES

Kinshasa, le 09 AVR 2025

Le Directeur Général

N.I.F.: A 0707219 F

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 01/018/DGI/DG/DESCOM/Div.Com/EKR/2025

LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS RAPPELLE A TOUS LES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS A L'IMPOT SUR LES BENEFICES ET PROFITS (IBP), AUX SOCIETES ETRANGERES REDEVABLES DE L'IMPOT MOBILIER (IM) ET AUX SOCIETES MINIERES REDEVABLES DE L'IMPOT SPECIAL SUR LES PROFITS EXCEDENTAIRES QUE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION FISCALE EN VIGUEUR, L'ECHEANCE DE DEPOT DES DECLARATIONS AFFERENTES A L'EXERCICE FISCAL 2025/REVENUS 2024 ET DE PAIEMENT DU SOLDE DE L'IBP A CHARGE DES GRANDES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'IMPOT MOBILIER DU PAR LES SOCIETES ETRANGERES ET DE L'IMPOT SPECIAL SUR LES PROFITS EXCEDENTAIRES A CHARGE DES SOCIETES MINIERES AINSI QUE CELLE DE DEPOT DU BORDEREAU ET DE PAIEMENT DE LA DEUXIEME QUOTITE DE 40% DE L'IBP A CHARGE DES PETITES ENTREPRISES ET DE LA DECLARATION ET PAIEMENT DE L'IMPOT FORFAITAIRE A CHARGE DES MICRO-ENTREPRISES INTERVIENT LE **MERCREDI 30 AVRIL 2025.**

PASSE CE DELAI, IL SERA PROCEDE A L'APPLICATION DES PENALITES FISCALES CONFORMEMENT A LA LOI.

IL EST PRECISE QUE CETTE ECHEANCE CONCERNE EGALEMENT LES ENTREPRISES BENEFICIAIRES DES EXONERATIONS FISCALES, LES ENTREPRISES AYANT DEBUTE LEURS ACTIVITES AU COURS DE L'ANNEE 2024, LES ENTREPRISES EN CESSATION D'ACTIVITES ET CELLES AYANT SUBI UNE PERTE OU N'AYANT REALISE AUCUN REVENU IMPOSABLE.

PAR AILLEURS, LA DECLARATION OU LE BORDEREAU DOIT ETRE ACCOMPAGNE, SELON LE CAS, DE L'ATTESTATION DE PAIEMENT OU DU BORDEREAU DE VERSEMENT.

EN CE QUI CONCERNE PARTICULIEREMENT LES ENTREPRISES RELEVANT DU REGIME DE DROIT COMMUN, CETTE DECLARATION DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DES ANNEXES PREVUES DANS L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT COMPTABLE ET A L'INFORMATION FINANCIERE DU 26 JANVIER 2017, DU RELEVE RECAPITULATIF DES VENTES EFFECTUEES AU COURS DE L'ANNEE 2024 AINSI QUE DE TOUTES LES AUTRES PIECES JUSTIFICATIVES JUGEES NECESSAIRES.

Adresse : Croisement des avenues des Marais et Haut-Congo - Kinshasa/Gombe - RDC - B.P. 8613 Kinshasa I
E-mail: secretariatsuitedgi@gmail.com · Site web : www.dgi.gouv.cd · Tél.: (+243) 828 115 555 - (+243) 828 135 555

Scanned with CamScanner

CES ANNEXES CI-HAUT EVOQUEES DOIVENT ETRE DEPOSEES EN SUPPORT PAPIER PAR LES CONTRIBUABLES CONCERNES AUPRES DE LEURS SERVICES GESTIONNAIRES RESPECTIFS.

IL EST RAPPELE QUE LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SYNTHESE A JOINDRE A LA DECLARATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2025/REVENUS 2024 DOIVENT ETRE CERTIFIES PAR LES EXPERTS-COMPTABLES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, ET CE, CONFORMEMENT A LA LOI.

A L'EXCEPTION DES CONTRIBUABLES GERES PAR LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES (DGE) ET PAR LES CENTRES DES IMPOTS (CDI) POUR LESQUELS LA TELEDECLARATION EST DEJA EFFECTIVE, LES AUTRES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS A CES IMPOTS SONT INVITES A TELECHARGER LEURS FORMULAIRES DE DECLARATIONS FISCALES SECURISEES SUR LE SITE WEB DE LA DGI A L'ADRESSE www.dgi.gouv.cd. ET A PRIVILEGIER LA TRANSMISSION PAR E-MAIL DE LEURS DECLARATIONS ET DES PREUVES DE PAIEMENT DESDITS IMPOTS EN FORMAT PDF AUX ADRESSES ELECTRONIQUES SUIVANTES, SELON LE CAS :

- SMMO BANDUNDU : cdibandundu.reception@dgirdc.cd
- CDI MATADI : cdimatadi.reception@dgirdc.cd
- SMMO EQUATEUR : cdiequateur.reception@dgirdc.cd
- SMMO KASAI OCCIDENTAL : cdikasaioccidental.reception@dgirdc.cd
- SMMO KASAI ORIENTAL : cdikasaioriental.reception@dgirdc.cd
- CDI LUBUMBASHI : cdikatanga.reception@dgirdc.cd
- SMMO MANIEMA : cdimaniema.reception@dgirdc.cd
- CDI GOMA : cdigoma.reception@dgirdc.cd
- CDI KISANGANI : cdikisangani.reception@dgirdc.cd
- SMMO SUD-KIVU : cdisudkivu.reception@dgirdc.cd

S'AGISSANT DES CONTRIBUABLES RELEVANT DES CENTRES D'IMPOTS SYNTHETIQUES, ILS DOIVENT RETIRER, SELON LE CAS, LEURS BORDEREAUX DE VERSEMENT DE LA DEUXIEME QUOTITE OU LEURS DECLARATIONS AUTO LIQUIDATIVES AUPRES DE LEURS SERVICES GESTIONNAIRES RESPECTIFS.

FAIT A KINSHASA, LE 09 AVR 2025

BARNABE MUAKADI MUAMBA

Scanned with CamScanner